

Concours photo 2014

Règlement du concours

Le concours se déroule du 1er avril au 15 août 2014. Les photos reçues en dehors de ce délai ne seront pas recevables.

Le thème du concours : Randonnons ! Sur les petits chemins de Lanvégen.

Participants : Ce concours est ouvert à tout le monde, professionnels ou amateurs. Les participants ne peuvent soumettre qu'une seule photo, couleur ou noir et blanc, au format informatique JPG.

Recevabilité des photos : Les photos devront être envoyées entre le 1er avril et le 15 août 2014. La photo devra être accompagnée d'un titre et d'indications sur le lieu de la prise de vue (le circuit de randonnée sur lequel elle a été prise par exemple ou le nom du lieu-dit le plus proche).

Conditions de participations : Chaque participant déclarant être l'auteur de la photo soumise, reconnaît et accepte, qu'en la soumettant, il confère à la photo, la licence de libre diffusion telle que définie par la [licence Creative Commons](#) et accepte de la voir téléversée sur le site de [Panoramio](#) afin d'illustrer la richesse patrimoniale de la commune de Lanvégen.

Droits d'auteur : Tous les participants donnent le droit et la permission à l'association C2iC d'utiliser leurs noms, la photographie soumise et son titre à des formes promotionnelles (site Internet de l'association C2iC et site Lanvégen sur le Net – <http://lanvenegen.free.fr>). Il ne sera pas fait d'utilisation commerciale de ces photos !

Comment participer ?

Rien de plus simple, il vous suffit de prendre une photo respectant le thème du concours et de nous l'envoyer par email à l'adresse suivante : **contact@c2ic.net** avant le 15 août 2014.

Une fois la photo reçue nous vous contacterons pour en savoir un peu plus sur le lieu de la prise de vue mais aussi pour prendre vos coordonnées. Il vous est aussi possible de nous déposer une photo « papier », impression de qualité uniquement, dans la boîte aux lettres de l'association, au 10 rue Jean Cadic à Lanvégen, avec vos coordonnées.

Précisions

La participation à ce concours implique l'accord des concurrents à ce règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. L'association C2iC se réserve le droit de refuser des photos ne correspondant pas au thème du concours ou ne respectant pas l'éthique de l'association.

Les auteurs des photos devront obtenir toutes les autorisations nécessaires en ce qui concerne les personnes, ou les propriétaires des lieux ou objets photographiés. L'association C2IC ne pourra être tenue pour responsable en cas de litige.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par le jury dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

Les prix du concours

Chaque participant se verra remettre une photo A4 sous verre lors de la proclamation des résultats le **samedi 30 août 2014** à la médiathèque de Lanvéneq.

Le premier prix : **bon d'achat de 50€** dans les magasins DECATHLON

Le second prix : le catalogue de l'exposition **Le musée du Faouët à 100 ans !**

Le troisième prix : le catalogue de l'exposition **La Première Guerre mondiale vue par les peintres de la Bretagne**